

Un couvent dans un village de bois : les relations entre religieuses enseignantes et industriels à Port-Menier, 1925-1973

Geneviève Piché

Résumé

En 1925, les sœurs de la Charité de Québec s'installent à Port-Menier, sur l'île d'Anticosti, et y fondent un couvent et un pensionnat. De 1926 à 1973, elles poursuivent leur œuvre alors qu'Anticosti est vouée à l'exploitation forestière. Afin d'assurer la pérennité de leurs établissements, les religieuses doivent constamment négocier avec la compagnie forestière, propriétaire de l'île. Quelles sont donc les relations qui s'établissent entre les industriels et les religieuses? Et comment ces rapports influencent-ils le fonctionnement du couvent? Cet article dévoile les relations employées/employeurs qui se tissent entre les religieuses et les administrateurs de la compagnie et démontre comment les industriels ont interagi avec les religieuses au sein même du couvent. Une analyse de l'évolution de cet établissement apporte une contribution originale à l'histoire socio-économique du Québec, d'autant plus que Port-Menier est l'un des derniers villages de compagnie de la province et propose un fonctionnement des plus singuliers.

En 1895, le riche industriel Henri Menier, surnommé le « roi du chocolat de France¹ », recherche une île pour en faire son coin de paradis. Enchanté par ce qu'il entend dire au sujet de l'île d'Anticosti, il s'en éprend vite et l'achète². Sous l'œil bienveillant de la Société des prêtres de Jésus-et-Marie (eudistes), chargée de la préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, Menier y bâtit un village moderne, qu'il nomme Port-Menier, calqué sur les mœurs et l'architecture françaises d'alors. Lorsque le mécène décède en 1913, son frère Gaston hérite de l'île et, en 1923, prend l'initiative d'y faire venir les sœurs de la Charité de Québec, avec l'appui du clergé local. Les religieuses s'installent donc à Port-Menier en 1925 et fondent un couvent et un pensionnat afin de donner un enseignement primaire aux enfants. Toutefois, depuis quelques années déjà, Gaston Menier cherche à se débarrasser de l'île, véritable gouffre financier. Il y parvient en 1926 alors que la compagnie

forestière *Anticosti Corporation* prend les rênes de l'île, bien vite absorbée par la *Consolidated Paper Corporation* en 1932. Dès lors, Port-Menier ne vit plus qu'à travers l'industrie forestière et les religieuses doivent s'acclimater aux nouvelles institutions et aux nouveaux rapports de classe mis en place par la compagnie forestière.

Survол historiographique

Si l'île d'Anticosti est reconnue pour ses richesses naturelles exceptionnelles et a été largement étudiée par les biologistes et les botanistes, son histoire demeure toutefois peu connue. Tout un imaginaire s'est développé autour de cette île mystérieuse. Longtemps perçue comme le royaume du sorcier Gamache, terrorisant les marins qui la surnommaient le « cimetièrre du Golfe³ », elle est devenue peu à peu synonyme de paradis de chasse et de pêche. Les seuls ouvrages qui traitent de son histoire sont les mémoires que nous ont laissés certains Anticostiens et des récits de voyage de contemporains⁴. Bien que ces œuvres n'aient pas la rigueur d'un travail d'historien, elles ont par contre l'avantage de nous faire revivre la vie sur l'île, à une époque désormais révolue.

L'histoire de l'industrie forestière et des villages forestiers au Québec a été pour sa part largement étudiée⁵. Les historiens ont très tôt porté leur regard sur la Mauricie et le Saguenay, qui sont devenus très vite deux des régions les plus reconnues pour la production forestière. La Mauricie doit d'ailleurs la création de ses plus importantes villes (Shawinigan, Grand-Mère, La Tuque) à l'implantation d'entreprises industrielles et à l'exploitation de ses ressources naturelles (électricité, bois)⁶. Toutefois, à l'inverse de ce qui se produit avec la Mauricie, l'Outaouais et le Saguenay, aucune étude ne porte sur l'industrie forestière de l'île d'Anticosti. Notre étude amène donc un apport original à l'historiographie socio-économique du Québec.

En outre, les relations entre l'Église, les compagnies industrielles et la population d'une région, si représentatives des « villages de bois⁷ » de cette époque, ont été peu étudiées. Bien que certains ouvrages consacrent quelques paragraphes à l'importance et aux impacts qu'avaient les compagnies forestières et leur gérant dans les villages, l'historien Gérard Bouchard est l'un des seuls à se pencher attentivement sur la nature des relations qu'entretenaient entre eux les autorités religieuses, les administrateurs de la compagnie forestière et les travailleurs en étudiant un cas particulier, celui des Eudistes à Chicoutimi⁸. En explorant la vie quotidienne des sœurs de la Charité de Québec sur l'île d'Anticosti, notre étude amène non seulement une nouvelle perspective sur la vie socio-religieuse de ces villages de bois, mais dévoile également l'univers d'un village forestier tout à fait particulier, celui de Port-Menier.

Il s'agit également d'une contribution à l'histoire de l'éducation au Québec, qui éclaire l'enseignement primaire que donnaient les communautés religieuses féminines aux jeunes filles et aux jeunes

garçons de l'époque. On ne peut comprendre le système d'éducation actuel sans jeter un regard dans le passé sur les apports des communautés religieuses enseignantes, sur le rôle qu'elles ont joué dans ce domaine. Pourtant, il est surprenant de voir à quel point les ouvrages de synthèse sur l'histoire de l'éducation au Québec passent sous silence les contributions des communautés religieuses féminines dans l'éducation des jeunes gens, et particulièrement celle des filles, alors que les pensionnats et les couvents sont les seuls moyens pour elles de s'instruire⁹.

Problématique

Le couvent de Port-Menier s'inscrit donc dès sa fondation dans une situation fort particulière, en équilibre entre le pouvoir décisionnel des religieuses enseignantes et celui des autorités industrielles. La situation en elle-même semble problématique. La compagnie forestière s'investit-elle dans la gestion et le fonctionnement du couvent? Et si oui, comment? Quelles sont les relations que ses représentants entretiennent avec les religieuses enseignantes? Et comment les sœurs perçoivent-elles cette ingérence?

Puisque Anticosti est une propriété privée, tous les besoins et les services de la population sont à la charge du propriétaire, y compris le couvent et le pensionnat¹⁰. Les religieuses enseignantes deviennent ainsi de véritables « employées » de la compagnie. En outre, les industriels s'accordent un droit de regard sur leurs établissements puisqu'ils en sont responsables devant le Département de l'Instruction publique. De 1925 à 1961, le couvent de Port-Menier ne fait partie d'aucune commission scolaire¹¹. Sa gestion relève d'abord et avant tout du bon vouloir des administrateurs de la compagnie forestière, qui possèdent les mêmes devoirs et obligations qu'une commission scolaire. Par conséquent, c'est la compagnie qui engage le personnel enseignant, entretient et maintient l'école, fournit l'équipement scolaire et veille à ce que les programmes d'études soient suivis. Même après 1961, ses administrateurs demeurent impliqués dans la gestion du couvent puisqu'ils dirigent et financent la commission scolaire locale. Cette singulière collaboration entre industrie et religion se retrouve donc au cœur de la dynamique du couvent de l'île d'Anticosti. Confrontées à un milieu très différent du leur, les religieuses doivent constamment négocier avec les administrateurs de la compagnie forestière pour assurer la pérennité de leurs établissements.

Méthodologie

La principale source de cette recherche est le fonds du couvent de Port-Menier, conservé aux archives des sœurs de la Charité de Québec à la maison généralice de Beauport. Il contient de la correspondance entre la communauté religieuse, le diocèse et les propriétaires de l'île, des registres financiers et des registres d'élèves. La communauté a aussi

préservé les annales du couvent, qui sont ici une source inestimable puisqu'elles couvrent toute la période étudiée, de l'arrivée des religieuses enseignantes en 1925 à la fermeture du couvent en 1973. Écrites par la sœur annaliste, elles nous permettent de connaître les événements qui marquent la petite communauté, les faits et gestes importants, le cadre de vie et les activités quotidiennes des sœurs à Port-Menier. L'usage de ce corpus de sources accorde à ce travail une originalité certaine puisque les études déjà publiées sur Anticosti, ou sur la communauté des sœurs de la Charité de Québec, ne les ont pas, ou très peu, exploitées¹².

La deuxième source essentielle à cette étude est le fonds d'archives de la *Consolidated Bathurst Incorporated*, conservé aux Archives nationales du Québec à Montréal¹³. Ces archives offrent une perspective sur l'histoire socio-économique et industrielle du Québec. Elles retracent l'origine de plusieurs entreprises qui ont fusionné, par la suite, pour devenir la *Consolidated Bathurst Incorporated*, la compagnie propriétaire de l'île d'Anticosti entre 1932 et 1974. La correspondance nous donne une idée du fonctionnement de la compagnie et du quotidien des travailleurs. Ce fonds est unique dans la mesure où il comprend un dossier complet sur l'administration et la gestion de l'île d'Anticosti entre 1926 et 1962.

Enfin, pour avoir une vue d'ensemble, il est nécessaire de recourir à des récits de voyages et à des récits de vie. Certains résidents ont écrit sur l'île d'Anticosti et sur son histoire¹⁴. Ces Anticostiens nous donnent un aperçu de la vie sur l'île et décrivent bien les avantages et les désavantages des régimes qui se sont succédé. De plus, plusieurs voyageurs ont relaté leur périple à Anticosti. À travers ces récits, nous retrouvons des bribes d'informations sur l'île, sa population, les principaux événements qui ont marqué son histoire et sur la vie quotidienne de ses habitants. Les auteurs sont pour la plupart des clercs, mais nous retrouvons également des botanistes, des médecins et de simples voyageurs¹⁵.

Les villages forestiers au Québec

Dans le dernier quart du XIX^e siècle et le premier du XX^e siècle, le développement de l'industrie forestière au Québec entraîne l'apparition de villes et de villages dans les régions plus éloignées des centres urbains, comme c'est le cas sur la Côte-Nord, mais également en Mauricie, au Saguenay et en Outaouais. Entre 1886 et 1930, «les filiales des grandes entreprises et les villes nées de l'exploitation de ces richesses naturelles devinrent des caractéristiques importantes du paysage québécois¹⁶». Dans plusieurs cas, ce sont les compagnies qui conçoivent ces nouvelles villes, qui mettent sur pied les services publics, les hôpitaux et les écoles : «Puisque les villages, pour la plupart, naissent avec l'arrivée d'une compagnie forestière, celle-ci s'en approprie le développement¹⁷.»

Il y a toutefois un prix à payer pour la création d'un village : « Jusqu'aux années 1930, ces "villages" que créent les compagnies sont dits "fermés", c'est-à-dire que tout ou presque, terrains et bâtiments inclus, demeure l'entière et unique propriété de la compagnie exploitante¹⁸. » C'est le cas à Clarke City, maintenant un quartier de Sept-Îles, mais aussi à Shelter Bay, aujourd'hui Port-Cartier, et, bien sûr, à Port-Menier. Les habitants doivent se plier aux volontés des administrateurs des compagnies forestières, n'ayant pour ainsi dire aucun droit de parole sur la gestion du village. Il n'y a d'ailleurs ni municipalité, ni élection, ni taxe, scolaire ou municipale. Les industries papetières pèsent donc très lourd dans l'économie locale. Ce sont souvent les seuls employeurs du village, qui contrôlent les institutions locales et dont le gérant administre les affaires et règle la vie de la communauté¹⁹.

Malgré tout, « pour les Nord-Côtiers des années 1920, résider dans un village de compagnie, c'est "vivre en ville" », grâce à la diversité des services offerts²⁰. L'aqueduc, les égouts et l'électricité sont signes de modernité. Des services d'éducation et de santé sont également disponibles. Dans les villages isolés, en particulier l'hiver, la compagnie encourage fortement les loisirs. S'il y a compétition entre villes et entre compagnies dans le domaine de la production, il y a également une rivalité sur le plan du baseball, du hockey ou du curling. Des cinémas, des salles de danse, des gymnases et des arénas sont construits pour les travailleurs et leurs familles. Les compagnies assurent ainsi le confort de leurs employés, développant une image de « bon patron²¹ ». La majorité d'entre elles prennent à cœur leur bien-être. Certaines compagnies innovent également en créant des assurances collectives et en offrant des cours du soir. Les familles travaillent presque toutes pour la compagnie, qui construit parfois les maisons à ses frais, qui possède les magasins et qui, dans certains cas, instaure sa propre monnaie. Les compagnies font ainsi vivre les villages où elles s'installent, entretenant du coup des relations de dépendance, voire des relations dominants/dominés, avec la population locale²² : « Cette situation met les habitants à la merci des gérants de compagnies, sans compter qu'ils peuvent décider arbitrairement de l'embauche ou du renvoi d'un employé²³. »

Le développement des municipalités et des paroisses dépend également de la prospérité des compagnies, ce qui explique la précarité des peuplements. Les villages sont longtemps des missions avant de devenir des paroisses²⁴. La population doit se contenter d'une chapelle plutôt que d'avoir une église, car les autorités religieuses craignent de s'endetter si elles construisent des églises dans de nouvelles paroisses qui sont par la suite abandonnées lorsque l'entreprise ferme ses portes. Les effectifs des villages varient donc beaucoup d'une année à l'autre. L'économie du village dépend entièrement de la forêt, d'où sa fragilité : « La place considérable prise par l'industrie forestière au détriment de l'agriculture a comme conséquence l'instabilité de la population²⁵. »

Dans ces villages de compagnie, les rapports entre les autorités ecclésiastiques et les industriels sont particulièrement révélateurs. Selon l'historien et sociologue Gérard Bouchard, contrairement à la croyance populaire selon laquelle l'Église catholique aurait eu des attitudes conservatrices et même réactionnaires vis-à-vis du progrès économique, le clergé aurait plutôt contribué à l'introduction du capitalisme industriel dans les différentes régions du Québec²⁶. En fait, pour l'historien Jean-Pierre Charland, les membres du clergé québécois n'auraient pas eu d'autre choix que de participer à l'industrialisation, d'une manière ou d'une autre: «Préférant jouer un rôle dans ce monde industriel qu'ils n'ont pas pu empêcher, les clercs tentent d'abord d'établir un lien entre cette nouvelle réalité et le discours traditionnel²⁷.» Le travail contribuant à maintenir de bonnes mœurs chez les ouvriers, le clergé voit les entrepreneurs forestiers comme des alliés dans leur œuvre. La doctrine catholique prône d'ailleurs la valeur du travail manuel. Ainsi «le paternalisme patronal s'accommode-t-il fort bien du paternalisme clérical. Les employeurs mesurent en effet rapidement tout le profit qu'ils peuvent tirer de l'encadrement des populations catholiques²⁸». Le clergé devient donc un instrument de contrôle des ouvriers. Étant donné l'importance des industries forestières, les représentants des compagnies occupent une position privilégiée au sein de la hiérarchie sociale, dépassant même parfois le curé. Puisque ce sont souvent les compagnies qui payent pour la construction de chapelles et d'églises, elles se permettent même d'intervenir à l'occasion dans les affaires religieuses. Elles encadrent ainsi le curé, qui apprendra souvent à ses dépens «qu'il n'est guère bon de s'opposer au "bourgeois" de la compagnie²⁹».

Il ne faut cependant pas minimiser le rôle des clercs dans la vie du village. Ils s'impliquent souvent dans les affaires de l'entreprise, la construction des rues et des établissements du village, le choix des travailleurs ou les litiges opposant la compagnie et ses ouvriers. Le clergé encadre la population, s'efforce de développer socio-économiquement la région, demande des subventions pour la construction d'infrastructures³⁰. De plus, le clergé québécois tente d'obtenir les meilleures relations possible entre le patronat et les ouvriers, notamment en créant des centrales syndicales catholiques, pour éviter que l'industrie ne quitte la région³¹. Les syndicats catholiques s'assurent ainsi que les ouvriers ne sont pas trop revendicateurs et que le travail est bien fait. Mais est-ce réellement le cas? Y a-t-il vraiment un lien entre ce syndicalisme catholique et l'obéissance des travailleurs? Comme le fait remarquer l'historien Jean-Pierre Charland, il est difficile de savoir avec exactitude si les industriels doivent au clergé catholique la soumission de leurs travailleurs et ces «syndicats locaux si raisonnables dans leurs attentes³²». Certes, il y a des intérêts communs entre le clergé et les entrepreneurs, mais cela soulève la question de l'adhésion des ouvriers à ce discours, car il est malaisé de masquer les rapports de classe³³. Pour certains, la fondation de la Confédération des

travailleurs catholiques du Canada, en 1921, reflète plutôt le rôle crucial que l'Église catholique a joué dans les luttes ouvrières et dans le développement économique du Québec³⁴. Si les autorités religieuses se méfient d'abord du syndicalisme au XIX^e siècle, la situation évolue progressivement au siècle suivant alors que les évêques prennent souvent le parti des travailleurs lors de grèves. Ces conflits font d'ailleurs perdre aux syndiqués comme au clergé « leurs illusions sur la bonne volonté et la conscience sociale du patronat³⁵ ». Comme nous le verrons plus loin, ce triangle relationnel, entre la population locale, les administrateurs de la compagnie forestière et les autorités religieuses, est central dans l'évolution du village de Port-Menier.

Enfin, il existe également une certaine division ethnique au sein de la population de ces villages. Les travailleurs spécialisés, les cadres et les professionnels sont la plupart du temps des anglophones, parfois recrutés en Angleterre et aux États-Unis, alors que les francophones représentent la main-d'œuvre bon marché. Les anglophones ont ainsi plus d'avantages et bénéficient de meilleurs salaires, d'établissements scolaires, de clubs sportifs subventionnés par l'entreprise³⁶. Cette situation caractérise Anticosti où les administrateurs de la compagnie forestière sont souvent anglophones et se distinguent des travailleurs majoritairement francophones. À Port-Menier, la *Consol*, comme aime à l'appeler les habitants de l'île, construit des logements plus luxueux, avec plusieurs pièces, pour les cadres de la compagnie, les ingénieurs forestiers, les contremaîtres et leur famille³⁷. Les bûcherons et les travailleurs se contentent de camps, construits en bois rond.

La spécificité de Port-Menier

Sous l'ère des Menier, entre 1895 et 1925, Anticosti a été dotée de services modernes, parfois même avant-gardistes, et ce, plusieurs années avant que la Côte-Nord ne les voie apparaître. Au début du XX^e siècle, son existence semblait unique au Canada, ce qui stupéfiait la majorité des voyageurs qui accostaient sur ses rivages. Néanmoins, si Anticosti a commencé son développement à cette époque, elle prend véritablement son envol sous le patronage des compagnies forestières, dès 1926, qui donnent un regain d'énergie à son économie, fragile depuis la disparition de son mécène, Henri Menier. Certes, plusieurs villages forestiers québécois connaissent la même existence de village de compagnie. Toutefois, si c'est le modèle de l'époque au début du XX^e siècle, il disparaît progressivement quelques décennies plus tard, dans les années 1920-1930³⁸. Peu à peu, ces villages forestiers demandent au gouvernement du Québec d'obtenir une charte municipale et d'être incorporés. Ce ne sera toutefois pas le cas pour Port-Menier, qui restera un village de compagnie jusqu'en 1974 et qui ne formera une municipalité qu'en 1984³⁹.

Tableau I
Évolution de la population de l'île d'Anticosti
(1871-1981)

Années	Population
1871	102
1881	676
1891	253
1901	442
1911	461
1921	451
1931	454
1941	424
1951	743
1956	856
1961	532
1966	494
1971	420
1976	293
1981	275

Source: Recensements du Canada, Statistique Canada, Ottawa

Il y a également quelques distinctions à faire entre l'île d'Anticosti et les autres villages de bois que l'on retrouve ailleurs au Québec. Isolés pendant plusieurs mois, alors que les glaces empêchent toute navigation, les insulaires ont un mode de vie complètement différent de la grande majorité des Québécois. Par ailleurs, la compagnie forestière a conservé le règlement très strict qu'avait mis en place Henri Menier, lequel régissait entièrement la vie des habitants, une forme de « dictature paternelle », où « personne n'avait le droit de s'enrichir, de commercer, de chasser ou de pêcher sans le consentement des autorités », sous peine d'expulsion de l'île⁴⁰. Presque tout le village travaille pour la compagnie: « Parce qu'Anticosti est une île appartenant à une compagnie, *Consolidated* emploie le prêtre pour l'église, les religieuses pour l'école⁴¹ », des mécaniciens, des plombiers, des électriciens, des menuisiers, des cuisiniers, des gardes forestiers, des chauffeurs, des météorologues, des gérants et commis de magasins, un personnel de bureau et quelque mille travailleurs saisonniers

dans la forêt. Le tableau I rend compte de l'évolution de la population permanente de l'île. Contrairement à plusieurs villages qui ont dû fermer leurs portes lors de la crise financière des années 1930, ou lorsque la compagnie forestière quitte les lieux, le village de Port-Menier reste vivant, et ce, même durant les années difficiles. Lors des périodes où il n'y a pas eu de coupe forestière, soit de 1918 à 1926 et de 1930 à 1946, le village s'est tourné vers le tourisme, vers l'attrait de la pêche et de la chasse⁴². Anticosti était « heureusement la propriété d'un groupe assez puissant », la *Consolidated Paper Corporation*, qui procurait de l'ouvrage aux habitants⁴³.

Quand les religieuses rencontrent les bûcherons

Lorsque les sœurs de la Charité débarquent sur l'île en 1925, elles sont plutôt satisfaites de ce qu'elles voient. Le petit village qu'y a construit Menier est coquet et la population, composée d'environ 450 personnes, est fort aimable. Toutefois, lorsque l'île passe aux mains d'une compagnie forestière canadienne-anglaise, la forêt et ses possibilités d'emploi attirent de nombreux travailleurs saisonniers, dont les habitudes de vie ne plaisent guère aux religieuses. Une grande partie de ces travailleurs sont anglophones et d'une autre confession, ce qu'elles déplorent, jugeant d'ailleurs plutôt sévèrement les non-pratiquants et priant pour la conversion des non-catholiques. Elles sont bien souvent offusquées du langage de bois des travailleurs, qui « ont sans cesse le blasphème sur les lèvres⁴⁴ ». Les conditions de vie sont rudes pour ces bûcherons et, au grand regret des religieuses, ils seront nombreux à « tomber dans le vice », à boire et à jouer⁴⁵. Les sœurs, tout comme le curé, se plaignent de leur foi déclinante, de leur langage grossier, de leurs mauvaises mœurs et de leur pratique religieuse décevante, et craignent que cela n'influence les enfants. L'ardeur des enseignantes se dédie donc avant tout à « combattre les mauvaises influences que peut avoir sur les enfants une jeune société dont la vie est basée sur l'économie forestière et dont la culture est celle d'un monde masculin⁴⁶ ».

Beaucoup de parents sont des « jobbers », des gardes-chasse, des journaliers (qui sont très nombreux à la fin de la période), mais leurs enfants côtoient également ceux des contremaîtres, des opérateurs et des ingénieurs forestiers, tout comme ceux des commerçants de tous genres qui peuplent le village. Plusieurs gérants envoient également leurs enfants au couvent de Port-Menier. Il y a donc un important mélange de classes sociales au sein même du couvent.

La compagnie *Consolidated Paper Corporation* (1932-1974) s'intéresse au plus haut point au couvent de Port-Menier, surtout qu'elle est responsable devant les plus hautes instances d'en assurer le fonctionnement. Tout ce qui se passe au couvent, y compris les mauvais comportements des enfants, est connu de l'administration, qui peut même se prononcer sur le renvoi d'un élève. Un règlement stipule clairement « que les familles qui causeront tant soit peu de trouble aux Religieuses

devront se retirer et ceux qui ne voudront pas faire instruire leurs enfants seront également congédiés⁴⁷ ». Un registre des présences vérifie l'assiduité à l'école et les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école sont sévèrement punis.

Un contrat à salaires multiples

Le contrat d'engagement des religieuses de Port-Menier leur paraît très satisfaisant à l'époque. Elles ont un salaire élevé et jouissent de plusieurs bénéfices. La compagnie paie le bois de chauffage, l'électricité, le logement, les services médicaux, les voyages entre Port-Menier et Québec ainsi que le fret des marchandises⁴⁸. Elles peuvent même compter sur un homme à tout faire, engagé par la compagnie, pour les aider dans leurs tâches domestiques. Le contrat stipule également que l'entretien du couvent ainsi que toutes les réparations qui pourraient survenir sont à la charge des industriels. De 1925 à 1973, le couvent subit ainsi de nombreuses réparations et rénovations, qui procurent innovation et modernité aux religieuses, telles que l'électricité (1927) et le téléphone interurbain (1963)⁴⁹. La compagnie ne rechigne donc pas à améliorer la vie des religieuses et des élèves au couvent et la majorité des demandes sont exécutées, aux frais des industriels. Toutefois, les coûts d'entretien du couvent, comme ceux du village, demeurent excessivement élevés pour la compagnie forestière, qui invite les religieuses à réduire leurs dépenses autant que possible⁵⁰.

Dès les années 1950, les religieuses doivent toutefois livrer une chaude lutte aux administrateurs de la compagnie forestière alors qu'elles perçoivent encore le même salaire qu'en 1925⁵¹. Les autorités ecclésiastiques et la supérieure générale de la communauté s'en mêlent d'ailleurs, stupéfaits de voir l'entêtement des industriels à ce sujet. Les religieuses de Port-Menier sont alors moins bien payées que n'importe quelle institutrice sans éducation ni formation à travers la province. Il faut attendre le début des années 1970 pour que leur salaire soit convenablement rajusté, alors qu'elles comparent leur rémunération à celle de la convention collective des enseignants du Québec.

La compagnie forestière paraît donc avare, et la question du nouveau couvent vient renforcer cette perception. À la fin des années 1950, la supérieure locale déplore l'état du vieux couvent, désuet, dont le toit coule et où le froid pénètre facilement⁵². En 1960, la situation devient urgente et la supérieure provinciale demande au gérant de l'île d'Anticosti d'apporter des réparations majeures au couvent, car le bâtiment ne respecte pas les règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Le gérant semble appuyer la supérieure dans cette voie, mais l'administration montréalaise de la compagnie ne fait que le strict minimum en réparant le toit et en améliorant le système de chauffage, tout cela « à un coût raisonnable »⁵³. Finalement, en 1962, le couvent est dans un tel état de décrépitude que la compagnie est accolée au pied du mur et n'a d'autre choix que d'entamer une nouvelle construction.

Les gérants de l'île sont généralement plus enclins à améliorer le sort des religieuses que les hauts dirigeants de Montréal, qui ne vivent pas sur l'île et qui sont moins touchés par leur situation. Toutefois, les gérants n'ont pas une marge de manœuvre infinie. Leur élan est parfois freiné par l'administration générale de la compagnie, pour qui tout est une question d'argent et de rentabilité. Ils sont donc souvent contraints de revenir à la charge pour obtenir gain de cause, ou alors d'abandonner complètement leurs requêtes, au grand regret des religieuses.

Quand la compagnie entre en classe

À chaque ouverture des classes, le gérant de l'île est informé du nombre d'élèves qui se présentent et transfère l'information au directeur général, dont le bureau est à Montréal. Le tableau II propose quelques statistiques sur le nombre d'élèves ainsi que sur le nombre et le niveau des classes. Ces industriels s'intéressent à la fréquentation scolaire, soit par intérêt envers leur œuvre éducative, soit pour obtenir des subventions gouvernementales. Ils demeurent dans tous les cas soucieux du bien-être des enseignantes comme des élèves. Le directeur de la compagnie s'assure que rien ne manque pour l'organisation scolaire, car c'est la compagnie qui pourvoit le couvent en matériel scolaire. Elle laisse toutefois une pleine et entière liberté aux religieuses pour ce qui est du choix des manuels scolaires. Il est à noter que les industriels participent très activement aux activités parascolaires du couvent. Ils sont très heureux de proposer leur concours pour organiser des séances cinématographiques, des pique-niques et des joutes scientifiques en offrant des prix ou en prêtant leurs automobiles pour les déplacements. Ils sont également présents lors des remises annuelles de prix et de diplômes, tout comme ils visitent les ateliers de travaux manuels. Les gérants peuvent même à l'occasion décider d'accorder un jour de congé.

Les industriels interviennent aussi dans le choix des cours offerts par les religieuses enseignantes. En 1950, elles sont priées d'enseigner la dactylographie puis, en 1952, la sténographie. Les gérants réclament également un cours commercial pour les jeunes filles afin d'obtenir des employées de bureau compétentes et ainsi leur assurer un emploi à la compagnie. Pour cette raison, les religieuses acceptent avec grand plaisir d'offrir ces nouveaux cours. Pour les aider dans leur tâche, la compagnie consent même à engager dès 1942 des maîtres laïcs. La communauté des sœurs de la Charité de Québec connaît alors de sérieux problèmes de recrutement et n'a d'autre choix que de faire appel à un personnel laïc. Cette main-d'œuvre supplémentaire est d'ailleurs très prisée dans les années 1960. Si la commission scolaire soutient en 1969 que le nombre d'enseignants, tant religieux que laïcs, est excessif pour le couvent de Port-Menier, le gérant considère toutefois que tout est dans les normes et maintient ses engagements. Afin d'assurer la meilleure éducation qui soit aux enfants de l'île, les gérants prennent souvent le parti des religieuses dans leurs revendications, même devant les autorités scolaires ou l'administration montréalaise.

Tableau II
Fréquentation scolaire du couvent de Port-Menier
(1925-1973)

Années	Nombre d'élèves féminins	Nombre d'élèves masculins	Total	Niveau de classe	Nombre de classes
1925-1926	54	37	91	–	3
1929-1930	78	68	146	–	4
1930-1931	44	49	93	–	3
1934-1935	42	45	87	–	3
1940-1941	40	45	85	–	3
1945-1946	48	36	84	9 ^e année	3
1950-1951	55	48	103	9 ^e année	4
1951-1952	63	53	116	11 ^e année	4
1952-1953	50	60	110	10 ^e année	4
1955-1956	48	50	98	8 ^e année	4
1960-1961	57	33	90	9 ^e année	4
1965-1966	54	57	111	9 ^e année	5
1970-1971	36	65	101	9 ^e année	5
1971-1972	41	41	82	9 ^e année	5
1972-1973	25	23	48	9 ^e année	3

Source : *Registre des élèves et des pensionnaires 1925-1973*, ASCQ.

Entre 1925 et 1973, le couvent a accueilli 4 698 élèves.

Si cette collaboration entre industrie et religion paraît à première vue paisible, la participation des industriels à la vie quotidienne du couvent révèle parfois une certaine forme d'ingérence. La classe d'anglais, entre autres, sera très surveillée par les gérants de l'île, car une grande partie de la population de l'île est anglophone, la compagnie forestière propriétaire étant elle-même canadienne-anglaise. En 1936, la compagnie songe à remplacer l'une des religieuses par un professeur d'anglais laïc, « *preferably Protestant*⁵⁴ », mais la supérieure locale est loin de partager cette idée. Puisqu'il revient à la communauté religieuse de décider des individus qui composent le personnel enseignant, les gérants doivent réitérer à plusieurs reprises leur demande afin d'obtenir de meilleures classes d'anglais.

D'autres tensions apparaissent dans les années 1950, alors que les religieuses ont des garçons plus âgés dans leurs classes (entre 15 et 19 ans). Pour les enseignantes, ces garçons auraient besoin d'une autorité plus ferme et ne devraient pas côtoyer de jeunes femmes en classe. La compagnie engage donc un professeur laïc en 1956 pour prendre en charge les élèves masculins de la 4^e à la 9^e année, mais revient sur sa décision en 1962. Pour le gérant, il vaut mieux envoyer les garçons les plus âgés à l'extérieur plutôt que de continuer à payer un professeur laïc. Douze garçons, de la 7^e à la 9^e année, sont finalement placés au collège de Haute-Rive, mais il reste encore ceux des 5^e et 6^e années. Pour la supérieure, il s'agit d'éviter qu'une religieuse se charge de ces grands garçons. Selon les règlements de la communauté, les garçons de cet âge ne devraient pas se retrouver aux côtés de jeunes femmes dans la même classe. La compagnie, en refusant de payer pour un professeur laïc, demande ni plus ni moins de passer outre à ce règlement. Par ailleurs, la supérieure considère qu'il est juste que ces garçons puissent faire l'intégralité de leur cours élémentaire dans leur paroisse. Il faut, selon elle, prendre en considération ce qui est le meilleur pour ces jeunes hommes, même si cela signifie que la compagnie doit continuer à déboursier pour un professeur laïc. Cette intrusion des industriels dans le fonctionnement du couvent irrite la supérieure, qui s'en plaint à la direction générale de la communauté. Finalement, en 1963, devant les tensions qui ne cessent de monter, la compagnie décide de maintenir l'engagement d'un professeur laïc, qui devient le titulaire de la classe des garçons de la 6^e à la 9^e année. Ainsi ce n'est qu'après une longue bataille et un appel à l'aide aux autorités de la communauté que les sœurs ont-elles gain de cause sur l'ingérence des autorités industrielles.

En 1973, devant sa situation financière instable, la *Consolidated Bathurst Incorporated* stoppe complètement ses activités forestières sur l'île d'Anticosti et la communauté des sœurs de la Charité de Québec retire les religieuses qu'elle y avait envoyées, mettant ainsi fin à un surprenant partenariat, entre religion et industrie, qui aura persisté pendant près d'un demi-siècle. Cette étude du couvent de Port-Menier nous permettra sans doute, du moins en partie, de faire revivre la vie d'un village de bois du début du xx^e siècle, alors qu'une communauté religieuse accepte d'aller offrir ses services à une population éloignée et isolée, mais elle révèle surtout un cas particulier puisque Port-Menier est l'un des derniers villages de compagnie du Québec.

Au xix^e siècle, plusieurs communautés religieuses se sont implantées dans des villages forestiers. Elles ont ainsi accompagné le mouvement d'industrialisation de certaines régions de colonisation pour offrir des services de santé et d'éducation. Dans la majorité des cas, dès les

années 1920, les écoles publiques ont été prises en charge par des commissions scolaires indépendantes des autorités de la compagnie. Toutefois, le cas de Port-Menier demeure particulier dans la mesure où l'île appartient encore, au xx^e siècle, à une compagnie forestière, responsable d'administrer le couvent. Dès lors, cet établissement donne lieu à un véritable jeu de pouvoir alors que sa gestion est prise en charge conjointement par les autorités de Port-Menier et les autorités de la communauté religieuse⁵⁵. Si, durant les premières années, les religieuses regrettent l'époque Menier, elles s'adaptent rapidement à vivre sous la tutelle de la compagnie forestière, et cette collaboration perdure jusqu'en 1973.

Les dirigeants de la compagnie forestière ont sans contredit joué un grand rôle dans le fonctionnement et l'évolution du couvent de Port-Menier. Ils sont assurément l'une des causes de sa pérennité, voire les principaux responsables. Sans eux, il eut été difficile pour une commission scolaire de subvenir à l'existence d'une communauté religieuse et d'assurer un enseignement primaire aux enfants de l'île. À Port-Menier, les religieuses sont toutefois dans une situation étonnante, car elles sont considérées comme des employées de la compagnie forestière. De bonnes relations entre ces intervenants sont donc de précieux atouts pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement et, dans une large mesure, les religieuses ont apprécié les différents gérants qu'elles ont connus. En général, ceux-ci ont participé aux activités du couvent, ont appuyé les demandes des sœurs et ont accepté de rénover et d'entretenir correctement la bâtisse. À vivre si près les uns des autres, certains se sont même liés d'amitié avec les religieuses.

Si les industriels de Port-Menier ont fait beaucoup pour la cause de l'instruction en appuyant les religieuses dans leur tâche et en leur offrant leur soutien moral et financier, leur ingérence dans les affaires internes du couvent tient, entre autres choses, au fait qu'ils en sont responsables devant le Département de l'Instruction publique. Les cours et les classes du couvent de Port-Menier se sont donc adaptés aux demandes des gérants et à la situation particulière d'Anticosti. Par ailleurs, si le contrat des religieuses semble au départ avantageux, il perd bien vite de sa valeur. Négociant constamment avec des gérants majoritairement anglophones et protestants, leurs conditions se détériorent quelque peu au fil des ans. Leur salaire n'est pas ajusté, leur couvent devient vite désuet et la pénurie de religieuses au sein de la congrégation amplifie leur désarroi. Les écrits des sœurs annalistes, tout comme la correspondance de la supérieure locale, laissent souvent transparaître le désarroi des religieuses, isolées sur l'île d'Anticosti, déconnectées du monde moderne, écartées du brouhaha de la capitale. Si certaines ont apprécié leur expérience, d'autres ont dû se sentir délaissées, à la merci d'une compagnie forestière et de ses dirigeants. Mais c'est justement cette insularité, cet isolement qui a dû inciter les

religieuses à tenter l'aventure d'Anticosti. Ces femmes pouvaient trouver dans l'habit religieux et son monde des défis à relever et le couvent de Port-Menier devait certainement en être un, du moins l'a-t-il été pour plusieurs d'entre elles.

Notes

1. Henri Menier (1853-1913) était un homme d'affaires français, issu de la famille propriétaire de la chocolaterie Menier. Voir l'ouvrage de Donald MacKay, *Le paradis retrouvé, Anticosti*, Montréal, Éditions La Presse, 1983, p. 8.
2. L'île d'Anticosti est située à l'embouchure du golfe Saint-Laurent. D'une longueur de 220 kilomètres, sa largeur maximale atteint 56 kilomètres. Elle couvre ainsi une superficie de 7 943 km². Lors du dernier recensement canadien de 2006, l'île comptait 281 habitants, concentrés dans la seule agglomération de l'île, Port-Menier.
3. Frère Marie-Victorin, *Croquis laurentiens*, Montréal, FEC, 1920, p. 112. Le frère Marie-Victorin (1885-1944), né Conrad Kirouac, explore dès 1913 la flore de l'île d'Anticosti, et publie ses études en 1920.
4. Voir, par exemple, les mémoires de Charlie McCormick, *Anticosti*, Chicoutimi, Éditions JCL Enr., 1979; et de Lionel Lejeune, *Époque des Menier à Anticosti, 1895-1926*, Saint-Hyacinthe, Éditions JML, 1987. Pour les récits de voyage, notons Jules Despécher, *Notices sur l'île d'Anticosti*, Barrère, Paris, 1895; Abbé J.-B.A. Ferland, *Opuscules. Louis-Olivier Gamache et le Labrador*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1912; Abbé Victor-Alphonse Huard, *Labrador et Anticosti. Journal de voyage. Histoire. Topographie. Pêcheurs canadiens et acadiens. Indiens montagnais*, Montréal, Beauchemin, 1897; Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, *Les îles, promenades dans le golfe Saint-Laurent: une partie de la Côte Nord, l'île aux Oeufs, l'Anticosti, l'île Saint-Paul, l'archipel de la Madeleine*, Montréal, Cadieux & Derome, 1886.
5. Notons les recherches de Jean-Pierre Charland, *Les pâtes et papiers au Québec, 1880-1980, Technologies, travail et travailleurs*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990; et Jean Saint-Onge, *Les interrelations entre les industries des pâtes et papiers et du sciage et le développement économique de l'Est du Québec de 1950 à 1980*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1982. La plupart des études sur les villages forestiers se retrouvent dans des ouvrages plus généraux sur des régions forestières. Voir entre autres les ouvrages de Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture et Presses de l'Université Laval, 1996; et Chad Gaffield (dir.), *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses de l'Université Laval, 1994.
6. Claude Bellavance, « Patronat en entreprise au xx^e siècle: l'exemple mauricien », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n^o 2 (automne 1984), p. 186. Voir également l'ouvrage de René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie. La formation de la région de Trois-Rivières 1830-1930*, Montréal, Boréal Express, Musée national de l'Homme, 1984.
7. L'expression « village de bois » est empruntée à Frenette, « Le développement industriel », dans Frenette (dir.), *op. cit.*, p. 383.
8. Voir Gérard Bouchard, « Les prêtres, les capitalistes et les ouvriers à Chicoutimi (1896-1930) », *Le Mouvement social*, n^o 112 (juillet-septembre 1980), p. 5-23. Selon Bouchard, les Eudistes témoignent une sincère sollicitude envers les dirigeants de la compagnie, à leurs yeux de bienveillants bienfaiteurs, pourvoyeurs d'emplois aux familles ouvrières et généreux donateurs pour l'Église. Ils reconnaissent qu'il existe un clivage dominants/dominés dans la population et craignent plus que tout les bouleversements sociaux que revendiquent les

- syndicalistes. Ils s'allient ainsi aux puissants, à la classe dominante, en cherchant un appui à leur action ainsi qu'une protection des privilèges acquis.
9. C'est notamment le cas pour Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec, 1608-1971*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston Ltée, 1971 ; et Andrée Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal, 1997. Au mieux, un chapitre traite de la question. Pour plus de détails, il faut chercher dans des monographies, notamment celles de Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Montréal, Boréal, 1986 ; et Marie-Paule Malouin, *Ma sœur, à quelle école allez-vous ? Deux écoles de filles à la fin du XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1985.
 10. MacKay, *op. cit.*, p. 108. Toujours selon Mackay, en 1902, Georges Martin-Zédé, gouverneur de l'île, « avait fait retirer Anticosti du comté du Saguenay sur le continent, et l'île se trouvait dans la situation particulière de n'appartenir à aucune municipalité, de sorte que la compagnie devait supporter tous les frais d'entretien des routes, de la police, de l'école, du service des incendies, de l'approvisionnement d'eau, de tout ce qui était nécessaire à la vie du village ».
 11. En 1961, une commission scolaire locale est nommée à la demande du Département de l'Instruction publique, aux frais des industriels. La situation demeure toutefois inchangée, d'autant plus qu'il revient à la compagnie forestière de s'acquitter des frais d'organisation de la nouvelle commission scolaire. Aucune taxe scolaire n'est instituée pour s'assurer de la contribution de la population. Par ailleurs, ce sont les gérants de l'île qui président la commission scolaire. Cette commission scolaire est intégrée en 1972 à la Commission scolaire régionale du golfe Saint-Laurent, dont le siège est à Sept-Îles, par les nouvelles lois du ministère de l'Éducation. À partir de cette date, c'est la commission scolaire régionale qui assume les frais d'enseignement, de voyage et de pension des élèves insulaires qui doivent poursuivre leurs études secondaires à l'extérieur.
 12. Seul l'ouvrage de Francine Roy, Yvonne Ward et Nive Voisine, *Histoire des Sœurs de la Charité de Québec*, tome II : Des maisons de charité, Beauport, Éditions MNH, 1998, p. 190-192, accorde quelques pages au couvent de Port-Menier, en tirant profit du fonds d'archives de l'établissement. Le sous-chapitre rappelle quelques éléments historiques au sujet de l'arrivée et du départ des religieuses sur l'île d'Anticosti, résume leurs activités à Port-Menier, emploie quelques citations de l'annaliste et donne certaines statistiques sur la fréquentation scolaire. L'information y est donc très succincte et le fonds d'archives n'est pratiquement pas exploité.
 13. Une description très détaillée de ce fonds d'archives se retrouve sur le site Internet de la BANQ. « Fonds Consolidated Bathurst Incorporated, 1900-1971 », *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, 2006, http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=20110509113101543&p_centre=06M&p_classe=P&p_fonds=149&p_numunide=2121 (page consultée le 9 mai 2011). Les informations qui suivent sont tirées de ce site.
 14. Voir notamment Lionel Lejeune et Jean-Noël Dion, *Anticosti, l'époque de la consol, 1926-1974*, Saint-Hyacinthe, Éditions JML, 1989 ; et Charlie McCormick, *Anticosti*, Chicoutimi, Éditions JCL Enr., 1979.
 15. Notons les récits de Charles Baillaigé, *Anticosti en 1900* ; Mgr Charles Guay, *Lettres sur l'île d'Anticosti*, Montréal, C.-O. Beauchemin et Fils, 1902 ; Joseph Schmitt, *Monographie de l'île d'Anticosti*, Paris, Hermann, 1904. Georges Martin-Zédé, *L'île ignorée. Journal de l'île d'Anticosti, 1895-1926, 1938* ; Abbé Dollard

- Cyr, *Au pays de Jolliet*, Œuvre des tracts, École sociale populaire, Montréal, Imprimerie du Messenger, mars 1946, no 321; Louis Garnier, *Du cométique à l'avion: les Pères Eudistes sur la Côte-Nord (1903-1946): notes et souvenirs d'un ancien missionnaire*, Charlesbourg, 1947.
16. John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Éditions du Septentrion, 1992, p. 217.
 17. Pierre Frenette, « Le peuplement agro-forestier », dans Frenette, *op. cit.*, p. 312.
 18. Frenette, « Le développement industriel », *loc. cit.*, p. 385.
 19. Frenette, « Le peuplement agro-forestier », *loc. cit.*, p. 312.
 20. Frenette, « Le développement industriel », *loc. cit.*, p. 386.
 21. Charland, *op. cit.*, p. 225.
 22. *Ibid.*
 23. Frenette, « Le peuplement agro-forestier », *loc. cit.*, p. 312.
 24. Une mission regroupe une petite collectivité qui n'a pas le nombre ni l'argent nécessaires pour entretenir une église et un curé. Elle possède souvent une chapelle et un curé d'une autre communauté, désigné par l'évêque, est chargé de la visiter, de façon plus ou moins régulière, afin d'accomplir les services pastoraux et de célébrer les sacrements. Une fois que la population devient plus nombreuse, les habitants de la mission peuvent demander au diocèse l'érection canonique d'une paroisse et d'une église paroissiale. Il s'agit dès lors d'une nouvelle circonscription ecclésiastique où s'exerce le ministère d'un curé.
 25. Frenette, « Le peuplement agro-forestier », *loc. cit.*, p. 318.
 26. Bouchard, *loc. cit.*, p. 6.
 27. Charland, *op. cit.*, p. 229.
 28. *Ibid.*, p. 228.
 29. Frenette, « Le peuplement agro-forestier », *loc. cit.*, p. 313.
 30. *Ibid.*, p. 403.
 31. William F. Ryan, *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, p. 5.
 32. Charland, *op. cit.*, p. 229.
 33. *Ibid.*
 34. Bernard Denault, « Sociographie générale des communautés religieuses au Québec (1837-1970). Éléments de problématique », dans Denault et Benoît Lévesque (dir.), *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal et Sherbrooke, Presses de l'Université de Montréal et Université de Sherbrooke, 1975, p. 93-94.
 35. Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, p. 85. Par exemple, en 1925, l'évêque auxiliaire de Québec, Mgr Joseph-Alfred Langlois, appuie les ouvriers de la chaussure dans leurs revendications et leurs grèves. Ces ouvriers faisaient partie de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). Créée en 1921 dans le but de faire échec aux syndicats internationaux étrangers, la CTCC ne prendra un véritable essor que vers la fin des années 1930: « Pour véritablement s'implanter parmi les travailleurs, les syndicaux catholiques ont dû écarter la conception utopique des relations de travail qu'ils préconisaient avant la Première Guerre mondiale pour adopter des pratiques syndicales empruntées aux syndicaux internationaux » (p. 89).
 36. Dickinson et Young, *op. cit.*, p. 230.
 37. Lejeune et Dion, *op. cit.*, p. 26.
 38. Frenette, « Le développement industriel », *loc. cit.*, p. 385.

39. Le 11 décembre 1974, le gouvernement du Québec devient propriétaire de l'île d'Anticosti pour la somme de 23 780 000 \$ et dépêche le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour s'occuper de sa gestion et aménager son territoire en vue d'en faire un parc national. L'objectif est de développer l'industrie touristique et les activités de chasse et de pêche. Les revenus de ces activités en 1973 se chiffraient déjà à près d'un million. Les Anticostiens sont toutefois laissés à eux-mêmes durant les premières années. Le taux de chômage est élevé, il n'y a plus ni curé ni médecin sur l'île. Peu à peu, le gouvernement construit de nouveaux logements, répare le réseau d'aqueduc et d'égouts et met en place de nouveaux services. Il faudra toutefois attendre 1982 pour que l'île soit ouverte au public. À partir de cette date, le gouvernement du Québec entame le processus de cession des résidences et commerces aux résidents de l'île. La municipalisation de Port-Menier est alors amorcée. Le premier conseil municipal voit le jour le 31 janvier 1984. Voir McCormick, *op. cit.*, p. 208-209, et Lejeune, *op. cit.*, p. 173-177.
40. Frenette, «Le développement industriel», *loc. cit.*, p. 385.
41. «Life on a Company Island», *Toronto Star Weekly*, 17 octobre 1953, cité dans MacKay, *op. cit.*, p. 116.
42. MacKay, *op. cit.*, p. 107. Entre 1895 et 1974, l'île d'Anticosti connaît trois phases de coupe forestière. Au début du xx^e siècle, Henri Menier avait construit les installations nécessaires pour couper et scier du bois, afin de bâtir les bâtiments de Port-Menier. Ce n'est que vers 1910 qu'il commence à couper des cordes de bois de pulpe en vue de les exporter sur le continent. Cette première phase prend fin à la suite de la Première Guerre mondiale alors que Gaston Menier met fin aux activités d'exploitation et signale son intention de vendre l'île. La coupe ne reprend qu'en 1926, avec *Anticosti Corporation*, mais ne dure que quelques années, puisque la crise économique, puis la Seconde Guerre mondiale viennent suspendre les activités. La production ne recommence qu'en 1946, et ce, jusqu'en 1972, mais l'île sera constamment en déficit et les quantités de bois ne seront jamais à la hauteur des espérances des compagnies propriétaires.
43. *Ibid.*
44. Lettre de sœur Saint-Nazaire, supérieure locale, à sœur Sainte-Lutgarde, 4 février 1927, Archives des sœurs de la Charité de Québec (ASCQ).
45. *Ibid.*
46. Gaffield, «Société, culture et développement institutionnel: 1826-1886», dans Gaffield (dir.), *op. cit.*, p. 236.
47. Lettre de sœur Saint-Nazaire, supérieure locale, à sœur Sainte-Christine, supérieure générale, 15 février 1926, ASCQ. L'instruction obligatoire et gratuite avait été instaurée sous le régime Menier dès 1895. Menier était alors influencé par les politiques françaises du ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, qui avait promulgué en 1882 l'enseignement primaire obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans. La compagnie forestière suivra la même ligne, même si au Québec, devant les résistances tenaces des autorités cléricales, l'instruction obligatoire ne sera instituée qu'en 1943. La *Consolidated Paper Corporation* a alors toute l'autorité nécessaire pour décréter l'obligation et la gratuité scolaire, même si les lois québécoises vont dans le sens contraire.
48. Lettre de *Anticosti Corporation* à la sœur supérieure des sœurs de la Charité de Québec, 8 septembre 1926, Fonds *Consolidated Bathurst Incorporated*, BANQ.
49. Annales du couvent de Port-Menier, 19 novembre 1927, p. 38 et 17 décembre 1963, p. 309, ASCQ.

50. Lettre de Frank R. Wilcox, gérant de l'île d'Anticosti, à la supérieure locale du couvent de Port-Menier, 29 novembre 1948, ASCQ.
51. Par comparaison, en 1955, la Commission scolaire de Rivière-au-Tonnerre, sur la Côte-Nord, offre entre 1 000 \$ et 1 300 \$ par année pour une religieuse enseignante. À la même date, les sœurs du couvent de Port-Menier reçoivent chacune 600 \$ par année. Informations tirées d'une lettre de sœur Saint-Clément de Rome, supérieure générale des sœurs de la Charité de Québec, à Laurent Girard, surintendant de la *Consolidated Paper Corporation*, 20 mai 1955, ASCQ.
52. Lettre de sœur Saint-Clément-de-Rome, de la maison provinciale des sœurs de la Charité de Québec, à Laurent Girard, surintendant de la *Consolidated Paper Corporation*, 20 mai 1955, ASCQ.
53. Lettre de J.A. Michaud, vice-président de la division forestière de la *Consolidated Paper Corporation* Ltée, à sœur Sainte-Archangela, supérieure provinciale des sœurs de la Charité de Québec, 27 juin 1960, ASCQ.
54. Lettre de Cyrille G. Savage, gérant d'*Anticosti Shipping Company*, à H. E. Graham, du bureau de Montréal, 8 juin 1936, Fonds *Consolidated Bathurst Incorporated*, BANQ.
55. Lettre de Moïse Arsenault, curé de Port-Menier, à mère Sainte-Archangela, conseillère générale des sœurs de la Charité de Québec, 5 juin 1962, ASCQ.